

NATIONS UNIES

CONSEIL DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/7450
5 août 1966
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

NOTE VERBALE DATEE DU 4 AOUT 1966, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LA MISSION PERMANENTE DE LA TCHECOSLOVAQUIE

La Mission permanente de la République socialiste tchécoslovaque auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Président du Conseil de sécurité des Nations Unies et, au sujet de la lettre adressée le 30 juin 1966 à l'Organisation des Nations Unies par le représentant permanent des Etats-Unis, tient à déclarer ce qui suit :

Par ses bombardements répétés de Hanoï, du port de Haiphong et d'autres régions fortement peuplées, le Gouvernement des Etats-Unis s'est engagé sur une voie nouvelle et plus dangereuse dans sa politique d'"escalade" de la guerre d'agression qu'il mène au Viet-Nam, provoquant ainsi une grave menace à la paix et à la sécurité dans le Sud-Est asiatique et à la cause de la paix et de la sécurité dans le monde.

Pour tenter de justifier et de dissimuler cette nouvelle expansion de leur agression au Viet-Nam, les Etats-Unis d'Amérique ont eu recours à leur pratique habituelle en adressant au Président du Conseil de sécurité la lettre susmentionnée dans laquelle ils déclarent cyniquement qu'ils continueront à rechercher la paix au Viet-Nam. Cette lettre ne fait que s'inscrire dans le cadre des efforts constants et répétés que font les Etats-Unis pour s'abriter derrière l'Organisation des Nations Unies pour cacher leur agression au Viet-Nam.

Nul ne peut se laisser prendre à de telles déclarations "d'intentions pacifiques" qui s'accompagnent non seulement de la poursuite mais encore de l'extension de la guerre honteuse que mènent les Etats-Unis contre la République démocratique du Viet-Nam et contre le peuple vietnamien dans son ensemble.

Au mépris total des Accords sur le Viet-Nam signés en 1954 à Genève, les Etats-Unis viennent même d'entreprendre des opérations militaires dans la zone démilitarisée établie entre la République démocratique du Viet-Nam et le Viet-Nam du Sud par ces Accords.

L'Assemblée nationale de la République socialiste tchécoslovaque, dans sa déclaration du 30 juin 1966, et le Gouvernement tchécoslovaque, dans sa résolution du 15 juillet 1966, ont condamné avec indignation ces actions criminelles du Gouvernement des Etats-Unis et donné leur appui total au programme en quatre points du Gouvernement de la République démocratique du Viet-Nam et au programme en cinq points du Front de libération nationale du Viet-Nam du Sud en vue du règlement politique de la question vietnamienne, et ont souligné le droit sacré qu'a le peuple vietnamien de décider librement lui-même de son destin sans aucune ingérence étrangère.

La mission permanente de la République socialiste tchécoslovaque serait reconnaissante au Président du Conseil de sécurité de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

La mission permanente de la République socialiste tchécoslovaque auprès de l'Organisation des Nations Unies saisit, etc.

